



Plan d'action conjoint Irlande-France 2021-2025

Résumé

L'Irlande et la France sont déterminées à renforcer et à approfondir encore leurs relations bilatérales, particulièrement compte tenu du fait que la France est désormais le plus proche voisin de l'Irlande dans l'Union européenne (UE). Pour y parvenir, nous souhaitons adopter un Plan d'action commun pour la période 2021-2025, afin d'ouvrir la voie à un dialogue renforcé et à un partenariat politique solide et ambitieux, capable de produire de nouvelles initiatives concrètes qui auront des effets positifs et mesurables sur nos relations.

Unies par une amitié et par une affinité durables et profondes depuis plusieurs siècles, l'Irlande et la France sont des partenaires de confiance au sein de l'UE, des Nations Unies et sur la scène internationale, et nos deux pays coopèrent étroitement en qualité de partenaires bilatéraux et de voisins. Le présent Plan d'action commun est fondé sur les principes et sur les valeurs que nous partageons, et s'appuie sur la Déclaration conjointe des ministres Coveney et Le Drian adoptée au mois de mai 2021.

Il prévoit une série de nouvelles initiatives qui reflètent les priorités communes de l'Irlande et de la France : soutien à une approche durable ; renforcement des liens commerciaux ; promotion de l'économie numérique ; renforcement des liens en matière d'éducation et de recherche ; promotion de la langue française ; et valorisation du patrimoine culturel.

Les liens humains sont au cœur de notre relation dynamique, et les deux Etats sont décidés à tirer parti du présent Plan pour offrir aux citoyens des deux pays de nouvelles occasions de se rencontrer, d'échanger et de coopérer. Nous renforcerons également les liens entre les fonctionnaires irlandais et français, notamment par la création d'un réseau visant à promouvoir la langue française au sein de l'administration irlandaise.

Nous renforcerons le dialogue et la coopération en mettant en place de nouveaux dialogues structurés dans les domaines de la politique étrangère, de la politique d'entreprise, du commerce, des finances, du climat, de l'énergie et de la transition écologique, et de la défense.

La présence irlandaise en France sera étendue pour étayer l'ambition du présent Plan : le pays ouvrira un nouveau consulat général à Lyon, étendra son réseau de consuls honoraires et renforcera sa présence à Paris. Nous œuvrerons main dans la main pour tirer le meilleur parti des possibilités économiques et commerciales offertes par la rapide extension des liaisons maritimes directes entre nos deux pays.

Projets prioritaires

Les deux Etats veulent œuvrer en faveur d'une approche durable et pour ce faire, privilégient des initiatives dans les domaines des énergies renouvelables, des villes durables et de l'agriculture et la pêche durables. Parmi leurs objectifs figure la signature d'un nouveau mémorandum d'entente entre l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et la Sustainable Energy Authority of Ireland (SEAI). Les deux Etats réitèrent leur ferme soutien au projet phare de l'interconnecteur celtique, qui permettra de créer la première liaison électrique directe entre l'Irlande et le continent.

La France représente une passerelle essentielle entre l'Irlande et le marché unique européen. Nous sommes attachés à renforcer les **liens commerciaux** et nous prendrons des mesures spécifiques de promotion des partenariats économiques et commerciaux.

À l'échelle internationale et européenne, nous coopérerons davantage grâce à un dialogue structuré plus nourri et à des échanges de diplomates.

L'économie numérique jouant un rôle central tant dans la relance économique après la pandémie que dans le programme d'action de l'UE, nous développerons notre coopération dans ce domaine, en particulier en travaillant ensemble dans le cadre de l'initiative « Scale-Up Europe ».

Le présent Plan nous permettra d'accorder une attention particulière au renforcement des liens entre les étudiants, les universités et les chercheurs de nos deux pays. Nous adoptons de nouvelles initiatives visant à accroître la coopération en matière d'enseignement supérieur, d'éducation complémentaire, de formation et de recherche, notamment les suivantes : deux nouvelles déclarations ministérielles conjointes sur le développement de la mobilité des futurs enseignants et le renforcement de la coopération bilatérale concernant la formation des enseignants et la formation professionnelle ; objectif d'atteindre 60 programmes de doubles diplômes d'ici à 2025 ; création d'écoles destinées à former les enseignants irlandais et français ; renforcement de la participation des établissements d'enseignement supérieur irlandais et français au programme Erasmus+ ; participation d'établissements d'enseignement supérieur irlandais et français à l'initiative « universités européennes » ; création de consortiums et de partenariats entre les rectorats français et les conseils irlandais d'éducation et de formation ; et extension du réseau franco-irlandais pour les arts culinaires, l'hôtellerie et le tourisme (FICAHT), déjà couronné de succès.

L'Irlande et la France encourageront les actions collaboratives en matière de **recherche** en travaillant de concert pour aider leurs chercheurs à accéder avec succès au programme Horizon Europe. Nous étendrons le programme de recherche Ulysses, qui met en relation des chercheurs installés en France et en Irlande dans un objectif de coopération.

Nous encouragerons l'apprentissage de la **langue française** dans le secondaire en Irlande, en particulier grâce au programme d'assistants de langue, et nous décidons de soutenir le développement du français en vue de l'introduction potentielle des langues étrangères au niveau primaire.

Nous tirerons profit des **relations culturelles** fortes et anciennes qui unissent nos deux pays, notamment en prenant les mesures suivantes : lancement de nouveaux partenariats stratégiques entre des institutions culturelles et éducatives de premier plan ; renforcement de la coopération dans le domaine cinématographique ; mise en œuvre d'initiatives concernant des plateformes et des programmes collaboratifs, notamment la célébration commune du centenaire de la publication d'*Ulysse* à Paris en 1922 ; création d'un nouveau programme de bourses Eileen Gray en reconnaissance de l'inspiration que représente cette architecte et créatrice légendaire ; et création d'une nouvelle bourse Tomi Ungerer afin de promouvoir les échanges artistiques pluridisciplinaires en hommage à l'écrivain et artiste franco-irlandais.

Les ministères des Affaires étrangères irlandais et français, ainsi que leurs ambassades, coordonneront la mise en œuvre du présent Plan d'action commun pour faire en sorte que les projets ambitieux qui y figurent soient menés à bien.

Nous nous réjouissons de voir nos relations bilatérales continuer à prospérer à l'avenir grâce au présent Plan d'action commun.

PLAN D'ACTION

Introduction

Avec leur déclaration conjointe du 20 mai 2021, les ministres des Affaires étrangères de l'Irlande et de la France ont ouvert la voie à un dialogue renforcé et à un partenariat politique solide et ambitieux entre nos deux pays.

Le présent Plan d'action a pour objectif d'exposer l'ambition commune de l'Irlande et de la France ainsi que les initiatives à mettre en place pour atteindre les objectifs que nous partageons en tant que voisins qui ont le même destin au sein de l'UE et en tant qu'acteurs qui défendent le multilatéralisme sur la scène internationale. Le présent Plan s'appuiera sur des projets et des initiatives qui se dérouleront sur une période de quatre ans.

Par ailleurs, l'Irlande soutiendra les ambitions du Plan à travers le renforcement de sa présence sur le territoire français : ouverture d'un nouveau consulat général à Lyon et extension de son réseau de consuls honoraires en tirant profit d'une présence déjà importante à Paris.

Partenaires au sein de l'UE

Notre objectif commun est de continuer à bâtir une Europe forte et souveraine portée par une croissance durable et solide, qui garantisse la sécurité de ses citoyens et l'intégrité de son marché intérieur, et préserve un ordre économique international juste et durable sur le plan environnemental. L'Irlande et la France souhaitent coopérer davantage au sein de l'UE, en particulier pendant la présidence française, sur une vaste série de questions telles que le climat, la biodiversité et l'environnement et la promotion de ces valeurs essentielles au cœur de l'UE. Nos deux pays veulent également travailler ensemble pour concrétiser le marché unique numérique, qui stimulera le potentiel économique de l'Europe. En outre, nous sommes fermement convaincus de l'importance d'une mobilisation européenne partout dans le monde, avec une attention particulière accordée à l'Afrique, surtout dans le cadre des Objectifs de développement durable. Nous encourageons nos citoyens à participer à la conférence sur l'avenir de l'Europe, autant sur la plateforme numérique multilingue en place que par l'intermédiaire des échanges entre citoyens au niveau national et européen qui auront lieu jusqu'en mars 2022, afin d'exprimer leur opinion et leurs attentes quant à l'Europe et au chemin qu'elle prendra à l'avenir.

Partenaires au sein des Nations Unies et sur la scène internationale

L'Irlande et la France sont toutes deux déterminées à soutenir et à promouvoir activement un ordre international fondé sur des règles de droit qui soit solide et juste, ainsi qu'un système multilatéral efficace dont les Nations Unies sont l'élément central. Nous ferons respecter la primauté des Nations Unies et nous agirons pour protéger et promouvoir les droits de l'Homme, l'état de droit et la résolution des conflits, et pour faire avancer la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement, en nous assurant que les objectifs fixés dans l'Accord de Paris sur le climat soient remplis. Pendant la période 2021-2022, pendant laquelle l'Irlande siège au Conseil de sécurité des Nations Unies, nos deux pays coopèrent de façon approfondie sur les questions traitées par ce dernier, et ils maintiendront leur étroite collaboration, de façon plus générale, au sein des Nations Unies dans les années à venir.

Partenaires et voisins

Les liens qui unissent l'Irlande et la France depuis des siècles sont profonds et immuables. Il existe une affinité naturelle entre nos peuples, et chaque pays a été inspiré par l'autre au fil du temps. Aujourd'hui, nos relations, qui sont marquées par les échanges, le commerce, la culture et le tourisme, sont dynamiques et pourraient encore être approfondies.

L'Irlande et la France s'efforceront de renforcer ces liens et de trouver de nouveaux domaines propices à une coopération fructueuse, comme la recherche et l'innovation ou la promotion de la langue française en Irlande.

Le commerce entre les deux pays ne cesse de croître. Le présent Plan d'action commun nous permettra de tirer parti de la relation et du dialogue déjà nourris qui existent entre les entreprises irlandaises et françaises en matière de commerce. Les exemples de projets conjoints et d'investissements bilatéraux de grande envergure ne manquent pas, et nombre de ces projets pourraient encore être développés, particulièrement en ce qui concerne la croissance durable, l'agroalimentaire, le secteur pharmaceutique ou le numérique.

Première liaison électrique directe entre l'Irlande et la France, le projet de l'Interconnecteur celtique renforcera l'intégration du marché énergétique de l'UE, facilitera le développement de l'électricité renouvelable, favorisera la solidarité et améliorera la sécurité d'approvisionnement.

Les investissements des entreprises françaises en Irlande, et des entreprises irlandaises en France, dans le domaine de l'énergie solaire et éolienne sont impressionnants et illustrent parfaitement l'approche tournée vers l'avenir de notre relation économique.

Partenaires en matière d'éducation, de recherche, d'innovation, de science et de culture

La coopération entre les universités et les centres de recherche des deux pays, déjà très dynamique, prend rapidement de l'ampleur. L'Irlande et la France se félicitent du renforcement de ces liens, qui sont le socle de notre partenariat pour les générations à venir.

Projets prioritaires à mettre en œuvre pour la période 2021-2025

I/ Travailler ensemble au service d'une approche durable

L'Irlande et la France, en concertation avec les secteurs des affaires des deux pays, mèneront des efforts pour accroître la coopération en matière de croissance durable en se concentrant sur trois filières : les énergies renouvelables, les villes durables et l'agriculture durable.

Énergies renouvelables

• Nous sommes favorables à la promotion d'actions de coopération fructueuses en matière de recherche dans le domaine des énergies renouvelables, et à la collaboration entre nos deux pays dans le cadre du programme Horizon Europe.

En matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, la recherche et l'innovation sont essentielles.

 Nous œuvrerons en faveur de la conclusion d'un mémorandum d'entente entre l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et la Sustainable Energy Authority of Ireland (SEAI), afin de favoriser un renforcement de la coopération dans ce domaine au premier semestre de 2022.

Nous nous réjouissons des investissements réalisés dans les deux pays par des entreprises irlandaises et françaises, particulièrement dans les secteurs de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne terrestre et en mer. L'Irlande et la France continueront d'encourager cet intérêt mutuel, par exemple en organisant des séminaires et des ateliers consacrés à l'application du cadre réglementaire de l'UE dans les deux pays.

• Nous nous efforcerons de partager notre expérience dans le domaine des énergies renouvelables, notamment en ce qui concerne l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau énergétique, la préservation de la sécurité d'approvisionnement et les stratégies de mobilisation du grand public, en particulier sur l'éolien en mer.

Nous rappelons notre ferme soutien au projet de l'interconnecteur celtique, qui fournira la première liaison électrique directe entre l'Irlande et la France et renforcera l'intégration du marché énergétique de l'UE, facilitera le développement des énergies renouvelables, favorisera la solidarité et améliorera la sécurité d'approvisionnement.

Conscients de l'énorme potentiel que possède l'énergie en mer pour contribuer à répondre aux besoins énergétiques de l'Europe, nous étudierons l'opportunité de mettre en œuvre des projets européens d'intérêt commun qui faciliteront l'échange d'énergies renouvelables.

Nous travaillerons également ensemble sur des approches communes visant à développer encore l'interconnexion électrique, notamment le rôle possible des interconnecteurs hybrides. Nous poursuivrons nos efforts pour approfondir notre coopération en tant que membres de la Coopération énergétique des mers du Nord (North Seas Energy Cooperation) et en faveur de la création d'un réseau régional d'électricité en mer.

Villes intelligentes

Inspirées par le modèle de Dublin et Marseille, l'Irlande et la France continueront d'encourager leurs villes à mettre en place un dialogue sur l'action climatique et la gestion urbaine durable, afin de trouver le meilleur moyen de contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris et du pacte vert pour l'Europe par l'échange de bonnes pratiques.

Nous nous réjouissons du lancement de nouveaux projets dans le domaine des villes intelligentes, dont l'objectif est de rassembler des acteurs clés appartenant aux mairies, au secteur privé et aux universités.

Agriculture et pêche durables

L'agriculture joue un rôle majeur tant pour l'action climatique que pour la protection de l'environnement (air, biodiversité et eau) ; quant aux agriculteurs, ils sont souvent très exposés aux effets des changements climatiques. L'Irlande et la France s'efforcent toutes deux activement de parvenir à des systèmes agricoles productifs et résilients.

- Nous apprécions les efforts entrepris par les professionnels de l'industrie du bétail dans nos deux pays pour participer à l'action climatique, à la protection de l'environnement et à la sécurité alimentaire, et nous réaffirmons que ce secteur est important pour nos populations rurales sur le plan économique.
- Nous réaffirmons également l'importance que revêt la politique agricole commune (PAC) pour soutenir les systèmes de production alimentaire durable des agriculteurs, contribuer à la sécurité alimentaire et répondre aux attentes sociétales de nos citoyens.
- Nous continuerons à promouvoir la coopération et le partage d'expérience concernant la planification et la mise en œuvre des programmes de la PAC, notamment de ceux relatifs à la santé, à la sécurité et au bien-être des agriculteurs.
- Rappelant la mobilisation active de nos deux pays en faveur des initiatives internationales relatives à l'agriculture durable, nous sommes déterminés à garantir la prise en compte des spécificités de l'industrie du bétail dans les échanges européens et internationaux sur le climat.
- Nous œuvrerons ensemble à l'échelle de l'UE pour obtenir des normes environnementales plus rigoureuses dans le monde. Dans le cadre du commerce international des produits agroalimentaires, nous appuierons les efforts constants des agriculteurs irlandais et français au service du climat, de l'environnement, de la biodiversité et de la protection des forêts.
- Nous réaffirmons qu'il importe de mener des stratégies cohérentes et globales aux niveaux national, européen et international dans les domaines agricole, alimentaire, sanitaire, environnemental et commercial.
- Nous prenons acte de l'importance de la recherche, de la formation et des services de vulgarisation pour soutenir un secteur agroalimentaire productif, concurrentiel et durable.
- En outre, nous encourageons les institutions d'enseignement et de formation agricoles des deux pays à développer et à accroître encore les échanges et la mobilité des jeunes agriculteurs et des étudiants en agroalimentaire entre l'Irlande et la France.

- Nous réaffirmons qu'il est essentiel de disposer d'une nouvelle politique commune de la pêche de l'UE ainsi que de mener des actions conjointes pour garantir la continuité de l'approvisionnement en produits de la mer de bonne qualité.
- Nous nous félicitons de l'accord bipartite relatif aux mouvements de chevaux entre les deux pays et nous soulignons l'importance de ce secteur prestigieux pour nos deux économies.

II/ Renforcer nos liens commerciaux

En tant que membre de l'UE le plus proche géographiquement, la France représente une passerelle essentielle entre l'Irlande et le reste du marché unique européen.

Chaque jour, des milliers de cargaisons de valeur, en particulier des produits agroalimentaires, transitent par les ports français avant d'être envoyées en France et dans le reste de l'Europe ; inversement, des biens provenant de France et d'ailleurs passent par ces ports avant d'arriver en Irlande. Bien que de nombreux acteurs profitent de l'augmentation notable des liaisons maritimes directes, le pont terrestre britannique demeure un itinéraire incontournable pour le transit de biens entre l'Irlande et le reste du marché unique, particulièrement nécessaire aux chaînes d'approvisionnement juste à temps.

L'Irlande et la France s'emploieront à garantir la fluidité de ces échanges commerciaux.

Nous continuerons à travailler ensemble pour tirer le meilleur parti des possibilités offertes par les nouvelles liaisons maritimes directes en matière économique, commerciale et touristique.

Nous apporterons également notre soutien à la mise en place de partenariats économiques et commerciaux entre l'Irlande et les régions « passerelles » qui jouent un rôle clé, en particulier les Hauts-de-France, la Normandie et la Bretagne.

L'Irlande renforcera sa présence diplomatique en France afin de soutenir la relation économique et commerciale entre les deux pays, en ouvrant un nouveau consulat général à Lyon et en nommant un nouveau consul honoraire à Roscoff, qui apportera son appui aux partenariats en Bretagne.

Nous organiserons des événements consacrés à la mise en réseau des entreprises et à la promotion du commerce, à l'aide des réseaux de Team France Export et des conseillers du commerce extérieur, de la Chambre de commerce franco-irlandaise et de Network Ireland.

- L'Irlande et la France saluent le projet de ports intelligents mené par l'Irish Maritime Development Office (IMDO) et encouragent le partage d'informations, les flux de données et la mise en valeur du savoir-faire des deux pays dans ce domaine.
- Nous nous réjouissons de la décision de la France de faire passer de 90 à 150 le nombre de volontaires internationaux en entreprise (VIE) d'ici à 2023, contribuant ainsi à l'augmentation continue du nombre de volontaires observée en Irlande depuis plusieurs années. Tous les citoyens de l'UE en âge de le faire et possédant la formation universitaire adéquate peuvent soumettre leur candidature et bénéficier ainsi de la formidable croissance de l'économie irlandaise. Les missions exercées en tant que volontaires permettront aux

jeunes diplômés de découvrir l'Irlande, et les entreprises françaises pourront quant à elles développer leurs activités en Irlande et ailleurs. Plus généralement, nous encouragerons les jeunes à acquérir une expérience professionnelle dans le pays partenaire.

• En ce qui concerne la stratégie 2020-2025 de la Commission en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, nous nous efforcerons d'améliorer les perspectives d'emploi des femmes en promouvant leur indépendance économique sur un pied d'égalité, en résorbant l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes et en veillant à ce que chaque sexe soit également représenté dans les processus de prise de décision.

III/ Promouvoir l'économie numérique

L'économie numérique occupe une place centrale dans la relance économique faisant suite à la pandémie et dans le programme d'action de l'UE. Nous saluons les projets de législation sur les services numériques et de législation sur les marchés numériques, qui concernent l'innovation, la croissance et la compétitivité sur le marché numérique européen ainsi que la protection des citoyens européens en ligne.

• Nous poursuivrons notre important dialogue relatif à la législation de l'UE applicable à la conservation des données par les services de police et de justice, au moyen d'échanges réguliers entre nos administrations et nos instances officielles.

L'Irlande et la France possèdent des écosystèmes dynamiques dans le domaine des technologies.

- Nous nous félicitons de la coopération dans le cadre de l'initiative « Scale-Up Europe », qui vise à encourager la croissance d'entreprises du numérique ainsi que l'émergence d'un système technologique européen, et à promouvoir l'implication des PME dans l'économie numérique.
- Nous soutenons également les initiatives qui ont pour but de mettre en relation des jeunes pousses des deux pays, en particulier grâce à la French Tech et aux pôles numériques irlandais.

IV/ Renforcer nos liens en matière d'enseignement supérieur, d'éducation complémentaire, de formation, de recherche et d'innovation

Enseignement supérieur

Les étudiants français représentent le groupe le plus important d'étudiants européens Erasmus en Irlande, et la France est la première destination des étudiants irlandais au sein de l'UE.

Renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur irlandais et français est une priorité majeure. Nos économies sont fondées sur la connaissance, et la qualité de l'éducation que nous offrons aux jeunes générations est la clé de notre prospérité future.

L'Irlande et la France s'efforceront d'accroître leur attractivité pour les étudiants de l'autre pays et d'encourager la mobilité du personnel enseignant entre les deux pays, notamment grâce au programme Erasmus+.

- Nous travaillerons en concertation avec les établissements d'enseignement supérieur français et irlandais ayant noué des relations afin de mettre en lumière les occasions d'approfondir leurs échanges grâce aux nouveaux mécanismes de soutien créés dans le cadre du programme Erasmus+ 2021-2027.
- Rappelant qu'il importe de reconnaître que les étudiants originaires d'Irlande du Nord peuvent bénéficier des possibilités offertes par Erasmus+, nous œuvrerons ensemble pour faciliter l'accès de ces étudiants aux établissements d'enseignement supérieur français.
- Nous encouragerons l'approfondissement de la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur de nos deux pays en mettant en avant les possibilités telles que les partenariats et les programmes communs, les modalités innovantes d'enseignement, la mobilité et les programmes de doubles diplômes. À l'heure actuelle, il existe 45 programmes de doubles diplômes délivrés par des universités irlandaises et françaises, et nous inciterons les établissements d'enseignement supérieur à atteindre l'objectif de 60 programmes à l'horizon 2025.
- Nous encouragerons les établissements du secondaire et les institutions d'éducation complémentaire à avoir recours aux actions clés du programme Erasmus afin de faciliter les visites de classes, la mobilité des étudiants et du personnel et les stages étudiants dans chaque pays.

Nous nous réjouissons des partenariats conclus entre nos établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de l'initiative « universités européennes » :

- l'Université de Montpellier et le Trinity College Dublin dans le cadre de CHARM-EU;
- l'Université de Bordeaux et la National University of Ireland Galway dans le cadre du consortium ENLIGHT ;
- l'Université de technologie de Troyes et la Technological University Dublin dans le cadre de l'Université de technologie européenne.

Nous continuerons d'encourager et d'appuyer la participation des établissements d'enseignement supérieur de nos deux pays à de nouveaux réseaux d'universités européennes.

- L'Irlande et la France saluent le projet structurant mené par la région Bretagne et par ses quatre universités qui constitue la base de nombreuses actions de collaboration avec les institutions irlandaises.
- Nous nous réjouissons de la signature prochaine d'un mémorandum d'entente entre les trois universités irlandaises atlantiques (UCC, UL et NUIG) et quatre universités bretonnes.
- Nous défendrons le projet d'écoles destinées à la formation des enseignants irlandais et français, qui permettra d'élaborer des programmes et des stratégies de formation initiale et continue en s'appuyant sur l'expérience et les enseignements tirés du projet pilote mené à l'automne 2021 entre des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) français et des établissements d'enseignement supérieur irlandais contribuant à la formation des enseignants.
- Nous nous réjouissons de la signature prochaine d'une déclaration conjointe entre le ministre de la Formation continue et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et des Sciences et la ministre de l'Éducation de l'Irlande, d'une part, et le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la République française, d'autre part, qui vise à développer la mobilité des futurs enseignants.
- Nous favoriserons les projets de recherche coopérative et les doubles diplômes autant que faire se peut avec le soutien de l'industrie en Irlande et en France.
- En partenariat avec l'Irish Universities Association, la Technological Higher Education
 Association et France Éducation international, nous renforcerons notre savoir-faire en
 matière de conversion des notes du baccalauréat français devant permettre aux étudiants
 d'accéder aux établissements d'enseignement supérieur irlandais en suivant la procédure
 du Central Application Office (CAO).

Éducation complémentaire et formation continue

• Nous nous réjouissons de la signature prochaine d'une déclaration conjointe entre le ministre de la Formation continue et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et des Sciences et la ministre de l'Éducation de l'Irlande, d'une part et le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports de la République française d'autre part, qui vise à renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de l'enseignement et de la formation professionnelle. Nous nous félicitons du partenariat à venir entre les Campus des métiers et des qualifications de Normandie et les Conseils d'éducation et de formation de Dublin et Dún Laoghaire (DDLETB), de Kerry, Laois and Offaly, de Limerick et Clare, et de Cavan et Monaghan.

- L'Irlande et la France soutiennent la création de consortiums d'établissements ou la conclusion d'accords de partenariat entre les rectorats en France et les Conseils de l'éducation et de la formation en Irlande.
- Nous étendrons le Réseau franco-irlandais pour les arts culinaires, l'hôtellerie et le tourisme (FICAHT), avec le soutien des entreprises des deux pays à son forum et à son concours d'étudiants.
- Nous nous félicitons du prochain mémorandum d'entente entre les rectorats des régions françaises de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie et les Conseils de l'éducation et de la formation de Dublin et Dublin Dún Laoghaire, qui permettra d'étendre notre partenariat de qualité aux régions méditerranéennes de la France.

Recherche et innovation

Nous encouragerons nos chercheurs et nos inventeurs à nouer des collaborations de qualité susceptibles d'être financées par Horizon Europe. Pour ce faire :

- Nous inciterons nos points de contact nationaux Horizon Europe à poursuivre leur travail en commun pour contribuer à identifier des projets à fort potentiel. Les directeurs de la recherche et de l'innovation de nos ministères de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de nos organismes dédiés aux entreprises se réuniront pour envisager ensemble les mesures à prendre pour favoriser cette collaboration.
- Nous organiserons en 2022 un événement rassemblant les chercheurs et inventeurs irlandais et français aux côtés des organismes de financement de la recherche et de l'innovation pour rechercher de nouvelles possibilités de collaboration et échanger nos expériences en matière d'obtention de financements européens pour les projets innovants de collaboration entre nos deux pays.
- Nous continuerons de soutenir le développement du programme de recherche Ulysses et promouvrons son expansion grâce à l'intégration de nouveaux partenaires stratégiques.
- Nous nous efforcerons de renforcer la participation de nos deux pays au programme Horizon Europe pour faire suite à des financements par le biais d'Ulysses, en aidant les chercheurs qui ont bénéficié de fonds versés par Ulysses à prendre part à des ateliers destinés à accroître leur chance d'obtenir des financements européens.
- Nous favoriserons les projets de recherche coopérative et les doubles diplômes autant que faire se peut avec le soutien de l'industrie en Irlande et en France.

V/ Promouvoir la langue française en Irlande et les études irlandaises en France

Dans le domaine linguistique, l'Irlande et la France sont attachées à promouvoir de manière active l'apprentissage des langues, véritable ciment des peuples, visant à leur donner les moyens de bénéficier davantage des possibilités offertes par l'Union européenne.

L'Irlande est un État observateur actif au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie et est attachée à la promotion de la langue française.

- Nous travaillerons ensemble à promouvoir les études irlandaises dans les universités françaises, qui permettent aux universitaires et aux chercheurs des deux pays de contribuer brillamment ensemble à conférer une dimension universitaire essentielle à notre relation et à transmettre cette approche aux futures générations d'étudiants.
- Nous promouvrons l'apprentissage du français dans l'enseignement secondaire en Irlande, conformément à la stratégie linguistique de l'Irlande Connect, grâce à des actions concrètes assurant la promotion du français en tant que langue de la modernité en Europe.
- Nous nous réjouissons de la prochaine signature d'un mémorandum d'entente entre la direction de l'enseignement, l'ambassade de France et les écoles irlandaises sélectionnées dans le cadre du programme des assistants de langue, afin de garantir le suivi et la qualité de ce programme (en se fondant sur les lignes directrices existantes).
- Nous convenons de promouvoir conjointement le programme des assistants de langue qui vise à accueillir des étudiants français et irlandais dans les écoles et les universités, et nous soutenons les initiatives en matière de formation de Post Primary Languages Ireland (PPLI) et de l'ambassade de France dans le cadre de ce programme (séminaires numériques et campagnes sur les réseaux sociaux).
- Nous convenons de soutenir le développement de l'enseignement de la langue française lors de l'éventuelle introduction de langues étrangères dans le primaire, qui débutera en septembre 2021 avec le lancement du module pilote sur les langues à l'école primaire (Primary School Language Sampler Module).
- Dans le but de promouvoir la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage du français au sein du système éducatif irlandais, ainsi que la mobilité des étudiants et des enseignants irlandais dans l'espace francophone, l'ambassade de France et le PPLI conviennent de faire la promotion du diplôme d'études en langue française (DELF) et du diplôme approfondi de langue française (DALF) pour attester de la maîtrise de la langue française.
- Nous convenons d'accroître les bourses d'aide à la mobilité et de prévoir des ateliers de formation des enseignants tout au long de l'année dans toutes les régions de l'Irlande, notamment un programme de bourses cofinancé en partenariat avec le ministère de l'Éducation.

- Nous renforcerons les liens de l'Irlande avec l'Organisation internationale de la Francophonie et les opérateurs de la Francophonie. L'Irlande et la France soutiennent la candidature de l'Irish University Association (IUA) et de l'association des études françaises et francophones en Irlande (Adeffi) à l'Agence universitaire de la Francophonie, suite à la participation pour la première fois de l'Irlande au concours international de l'AUF « Ma thèse en 180 secondes » en 2021.
- Nous convenons de faire de la journée internationale de la Francophonie un moment clé de notre coopération.
- Nous nous félicitons de la présence en Irlande de médias français, notamment dans le contexte du lancement de la plateforme numérique TV5MONDE plus, ce qui contribue à promouvoir la Francophonie et donc une présence plus marquée de la langue française en Irlande, suite à l'adhésion de ce pays à l'Organisation internationale de la Francophonie en tant qu'observateur en 2018.

VI/ Renforcer notre coopération culturelle

Nous mettrons à profit les relations culturelles fortes et anciennes qui unissent nos deux pays. Nous élaborerons un programme artistique contemporain traitant des problématiques du monde d'aujourd'hui et associant de nouveaux publics variés en veillant à une bonne représentativité au plan géographique et démographique. Nous encouragerons ces liens culturels grâce à une participation de haut niveau, des synergies et une bonne visibilité lors des événements culturels importants dans les deux pays. Seront notamment privilégiés les événements culturels tels que la fête de Saint Patrick, la fête de la musique, Bloomsday, les festivals littéraires et artistiques, les festivals de cinéma et de films d'animation, les foires commerciales et le festival des oies sauvages de Limerick.

Nous mettrons à profit les occasions nous permettant de promouvoir l'amitié entre nos deux pays lors d'expositions ou de commémorations, et nous encouragerons les échanges dans le cadre d'initiatives spécifiques et d'événements annuels tels que La nuit des idées, la journée internationale des femmes, le jour de la Sainte Brigitte et le festival littéraire franco-irlandais. Ces échanges mettront l'accent sur les thématiques prioritaires de nos politiques, en traitant notamment d'initiatives sur le climat, l'égalité, les droits de l'Homme, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégration européenne, la Francophonie et l'Alliance pour le multilatéralisme, en particulier le Partenariat international pour l'information et la démocratie.

Plateformes collaboratives

- Nous intensifierons les consultations entre les services culturels de nos deux ambassades ainsi qu'entre nos ministères de la Culture, Culture Ireland et entre les directeurs culturels de nos ministères des Affaires étrangères.
- Nous accroîtrons la collaboration avec le Centre culturel irlandais de Paris (CCI), le service culturel de l'ambassade de France et le réseau des Alliances françaises en Irlande.

- Nous renforcerons les programmes d'échanges bilatéraux pour les professionnels de la culture et nous développerons les résidences d'artistes, d'écrivains et de traducteurs pour encourager la collaboration dans le secteur de la création.
- Nous nous félicitons du plan stratégique ambitieux du CCI pour les cinq prochaines années, ainsi que de ses travaux en cours avec l'Office of Public Works d'Irlande qui portent sur un grand plan de développement visant à rénover et à améliorer cet espace culturel irlandais unique en France.

Nouveaux partenariats stratégiques

- Nous encouragerons une plus grande coopération bilatérale dans le domaine cinématographique en nous fixant pour objectif la conclusion d'un nouvel accord de coproduction cinématographique entre l'Irlande et la France sous l'égide du Centre national du cinéma et de Screen Ireland.
- Nous appuierons l'adoption d'un nouveau partenariat stratégique entre le Conservatoire de Paris (CNSMDP) et la Royal Irish Academy of Music.
- Nous appuierons l'approfondissement de la coopération entre l'Académie française et la Royal Irish Academy, notamment la confirmation du financement conjoint du Prix Michel Déon jusqu'en 2025. Ce prix conjoint de littérature est décerné en alternance par la Royal Irish Academy en Irlande et l'Académie française en France.

Lancement de nouveaux programmes

- En 2022, nous célébrerons conjointement le centenaire de la publication d'Ulysse à Paris, qui a représenté un tournant important dans l'histoire du modernisme irlandais, français et européen, ce qui passera notamment par le soutien apporté à la Saison Joyce du Centre culturel irlandais.
- Nous soutiendrons la création d'un nouveau programme de bourses Eileen Gray rendant hommage à cette architecte et créatrice mythique : un de ces programmes concernera les architectes et un autre les artisans et designers ; ils seront respectivement gérés par le Royal Institute of Architects of Ireland et par Design & Crafts Council Ireland, en partenariat avec le Centre culturel irlandais et le Musée des arts décoratifs.
- Nous soutiendrons la création d'une nouvelle bourse Tomi Ungerer visant à promouvoir les échanges artistiques pluridisciplinaires, en lien avec le Centre culturel irlandais et d'autres partenaires en France et en Irlande. Cette initiative permettra d'aider deux artistes dont l'engagement social est fort, quel que soit leur art, l'un étant basé en France ou de nationalité française et l'autre basé en Irlande ou de nationalité irlandaise.

• Le Centre culturel irlandais et l'ambassade de France en Irlande œuvreront à une initiative en matière de hip-hop qui permettra à des artistes de hip-hop des deux pays de collaborer avec des artistes d'Afrique de l'Ouest pour présenter un concert de hip-hop à la fête de la musique en 2022.

Sports

- Nous chercherons à accroître la visibilité des événements sportifs impliquant nos équipes, notamment en amont de la Coupe du monde de rugby en France qui se tiendra à l'automne 2023 et des Jeux olympiques de Paris en 2024.
- Nous continuerons à promouvoir l'Irlande en tant que destination nautique et encouragerons les liens entre nos deux pays en soutenant des initiatives telles que La solitaire du Figaro et Rolex Fastnet Race, qui jouissent d'une audience et d'un intérêt marqués dans les deux pays.
- Nous nous emploierons ensemble à une meilleure reconnaissance des jeux gaéliques en France.

VII/ Renforcer les liens entre nos citoyens

Les liens qui unissent nos citoyens sont au cœur de notre relation dense.

L'Irlande et la France souhaitent intensifier les échanges entre les personnes pour entretenir les liens affectifs tissés à travers l'histoire entre nos deux pays. Nous encouragerons les possibilités d'échanges à tous les niveaux de la société, notamment dans les domaines de la culture, du tourisme et des sports.

Dans le cadre du présent Plan d'action, nous convenons d'adopter une série de projets visant à intensifier les liens entre nos citoyens, notamment :

- Entre les artistes : les nouvelles initiatives telles que les bourses Tomi Ungerer ou Eileen Gray permettront d'étoffer la longue histoire des échanges artistiques entre nos deux peuples.
- Entre les chercheurs : la collaboration et les échanges entre les chercheurs irlandais et français sera approfondie grâce aux nouvelles initiatives énoncées ci-dessus telles que le développement du programme Ulysses ou les projets dans le cadre du programme Horizon Europe.
- Entre les étudiants : la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur et des personnes en formation continue sera accrue grâce aux mesures décrites ci-dessus et aux possibilités offertes par le nouveau programme Erasmus+ (2021-2027).
- Élèves du primaire et du secondaire : les agences touristiques irlandaises et françaises proposeront des voyages éducatifs dans les deux pays pour renforcer l'apprentissage des langues, les connaissances culturelles et la compréhension mutuelle au sein des jeunes générations.

L'Irlande et la France encourageront les liens entre les autorités, les associations et le monde des affaires au plan local, notamment grâce à des projets de jumelage et à des coopérations portées par des projets. Nous célèbrerons conjointement une journée des villes jumelées pour promouvoir la coopération au niveau local qui enrichit grandement les liens entre nos deux peuples.

Liens intergouvernementaux

Nous poursuivrons les efforts visant à une meilleure compréhension mutuelle par les fonctionnaires de nos deux pays de leur fonctionnement, afin d'accroître la coopération bilatérale mais aussi pour promouvoir une meilleure connaissance au sein des institutions de l'UE. Dans ce contexte :

- L'Irlande et la France souhaitent accroître les échanges et créer des liens entre leurs administrations et fonctions publiques.
- Nous nous félicitons de la décision du ministère irlandais des Affaires étrangères d'envoyer un fonctionnaire à l'École nationale d'administration (ENA) pour approfondir la compréhension mutuelle et les liens entre nos deux fonctions publiques.
- Nous nous félicitons également de la création du réseau de la langue française (French Language Network) visant à promouvoir la langue française dans la fonction publique irlandaise, comme annoncé dans la déclaration conjointe du 20 mai 2021, et des initiatives proposant des activités au sein de ce réseau.
- Nous nous réjouissons de la possibilité offerte à un officier de la police irlandaise d'étudier au sein de l'École nationale supérieure de la police (ENSP).
- Nous nous félicitons de la coopération entre nos services des douanes et nos agents chargés du contrôle des mesures sanitaires et phytosanitaires dans la mise en œuvre des mesures de contrôle post-Brexit et nous encourageons le développement des visites, des échanges de personnel et des opérations conjointes.
- Nous saluons le renforcement des liens entre nos parlements, notamment les groupes d'amitié et le personnel.
- Nous nous efforcerons de renforcer les liens entre les laboratoires d'idées français et irlandais et d'encourager les occasions d'échanger et de débattre de nos approches stratégiques respectives.

VIII/ Échanges et coopération portant sur nos politiques

Nous souhaitons renforcer les échanges et la coopération portant sur nos politiques dans les domaines suivants :

Politique étrangère et européenne

En mai 2021, nos ministres des Affaires étrangères ont lancé un dialogue structuré renforcé privilégiant les questions de politique étrangère d'intérêt commun, notamment le Moyen-Orient et le climat.

L'Irlande et la France partagent un niveau élevé d'ambition sur les questions climatiques et environnementales. En se fondant sur l'engagement pris dans notre déclaration conjointe d'approfondir et de structurer le dialogue entre nos ministères des Affaires étrangères et notamment nos directeurs généraux de l'Union européenne et nos ambassadeurs pour le climat, nous travaillerons régulièrement de concert au niveau européen afin de coordonner nos positions relatives aux questions portant sur le climat et la transition énergétique.

Sécurité et défense

Les membres des forces de défense irlandaises et des forces armées françaises ont développé des liens solides, à travers leur participation commune à un certain nombre d'opérations de gestion de crise dans le cadre des Nations Unies ou de l'Union européenne. À l'avenir, l'Irlande et la France rechercheront de nouvelles possibilités de coopération dans des domaines tels que :

- la coopération entre l'UE et les Nations Unies ;
- l'échange d'informations sur les nouvelles menaces et problématiques émergentes ;
- les possibilités d'approfondissement de l'échange d'informations sur les situations maritimes générales (RMP) et les situations aériennes générales (RAP) au service de la sécurité et de la sûreté internationales ;
- les possibilités d'initiatives bilatérales de développement des capacités ;
- les possibilités de coopération en matière de renforcement des capacités dans le cadre d'initiatives européennes, notamment l'Agence européenne de défense (AED), la Coopération structurée permanente (CSP) et le Fonds européen de défense (FED);
- la promotion de liens entre les entités irlandaises et françaises en matière de recherche, de technologie, d'innovation et d'entrepreneuriat dans le domaine de la défense ;
- la formation linguistique des forces armées ;
- la formation en matière de capacités militaires ;
- les échanges de personnel civil et militaire.

De manière plus générale, l'Irlande et la France continueront de coopérer dans le cadre de la Politique européenne de sécurité et de défense commune (PSDC), notamment les opérations de maintien de la paix, la prévention des conflits et la gestion des crises civiles.

Politique d'entreprise

Les ministères chargés de la politique d'entreprise (ministère des Entreprises, du Commerce et de l'Emploi de l'Irlande et ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance de la République française) échangeront sur les politiques industrielles dans le but :

- de concevoir des idées et de rechercher des possibilités visant à accroître les capacités et les compétences des principales chaînes de valeur stratégiques ;
- de rechercher les possibilités de collaboration dans le cadre d'alliances industrielles et de projets importants d'intérêt européen commun, notamment dans le domaine de la santé ;

 d'encourager et de soutenir des investissements croisés en s'appuyant sur Choose France ou « Scale-Up Europe », ainsi que la mise en place d'écosystèmes numériques;

et s'agissant du marché unique :

• d'échanger sur les mesures visant à appliquer et à mettre en œuvre les règles du marché intérieur et de définir des domaines de coopération possibles.

Politique commerciale

Le commerce est au cœur de la prospérité et la compétitivité économiques de l'Europe. L'Irlande et La France appuient le rôle pilote de l'UE au service du renforcement du multilatéralisme commercial et de la réforme de l'OMC. Elles appuient également le renforcement des liens entre la politique commerciale de l'UE et les objectifs européens de développement durable.

Nos ministères chargés de la politique commerciale échangeront sur leurs approches visant à réaliser nos ambitions partagées en matière d'équité et de durabilité.

Finance

Nos ministères des Finances (ministère des Finances de l'Irlande et ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance de la République française) tiendront des consultations structurées de haut niveau une fois par an, en échangeant notamment sur les initiatives en matière de finance durable.

Climat, énergie et transition écologique

Nos ministères traitant du climat, de l'énergie et de la transition écologique renforceront leur dialogue, en s'appuyant sur les nouveaux projets annoncés dans le présent Plan d'action commun.

Ils auront pour objectif de mettre en place un dialogue bilatéral annuel portant sur les questions climatiques pour échanger en matière de solutions porteuses de différentes trajectoires de changement, ainsi que dans le contexte d'événements multilatéraux tels que la COP.

IX/ Mise en œuvre

Nos ministères des Affaires étrangères et nos ambassades assureront la coordination des efforts de mise en œuvre du présent Plan d'action commun afin de veiller à ce que les projets ambitieux dont nous sommes aujourd'hui convenus soient couronnés de succès. Ils se réuniront chaque année pour examiner les progrès réalisés, mettre à jour et adapter le présent Plan en tant que de besoin.

Dublin, le 26 août 2021.

Pour l'Irlande

Pour la République française

Simon COVENEY

Ministre des Affaires étrangères

Jean-Yves LE DRIAN

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères